

D 710 EL SALVADOR: TROIS CENTS MILLE REFUGIÉS

En marge du conflit interne qui continue de marquer la vie du pays (cf. DIAL D 701), le problème des réfugiés prend une ampleur considérable. Constitués en grande partie de familles de paysans, les réfugiés s'élèvent actuellement à quelque trois cents mille, pour une population d'environ cinq millions d'habitants. D'après les estimations de Secours juridique du diocèse de San Salvador, leur répartition est la suivante: 60.000 au Honduras, 10.000 au Nicaragua, 20.000 au Costa Rica, 15.000 au Panama, 70.000 au Mexique, 10.000 au Belize; comme réfugiés à l'intérieur du pays, ils sont quelque 120.000.

On pourra lire ci-dessous le décompte plus détaillé des réfugiés de l'intérieur, ainsi que leurs conditions précaires d'existence. Ce document a été publié par Secours Juridique en début mai 1981.

Note DIAL

A PROPOS DES REFUGIÉS

La répression officielle qui s'abat sur le peuple salvadorien a une longue et douloureuse histoire dans notre pays. Chaque salvadorien possède au moins un frère ou une soeur, un époux ou une épouse, un fils ou une fille, ou un membre de sa proche famille assassiné, arrêté, "disparu" ou torturé par l'armée et les forces de sécurité.

La junte gouvernementale a, en vain, essayé de terroriser le peuple en massacrant les gens à l'aveuglette. C'est ainsi que la cruauté dans la répression a pris la forme du massacre de vieux, de femmes et d'enfants, aussi bien que la destruction par le feu des modestes maisons des gens, l'abattage de leurs bêtes, le vol d'argent et d'aliments ou la destruction de biens. Comble de barbarie, la répression en est venue à mitrailler des églises et à profaner la Sainte Eucharistie, symboles sacrés de la religiosité de notre peuple. La répression a ainsi touché tous les secteurs sociaux du peuple salvadorien. C'est en conséquence de cette intense persécution et répression en ville et à la campagne que des milliers de paysans, d'ouvriers, d'étudiants, d'enseignants, de membres des communautés chrétiennes, des prêtres et des religieuses se sont vus dans l'obligation de fuir leurs foyers et d'abandonner leurs lieux de travail.

Suite à la recrudescence de la répression et à la violation, dans l'impunité, des droits de l'homme en notre patrie, des milliers de salvadoriens ont cherché refuge dans d'autres pays. C'est le phénomène traditionnellement reçu et connu des "réfugiés à l'étranger". Ces compatriotes

connaissent de sérieux problèmes concernant leur statut de réfugiés, dont ils ne peuvent obtenir la reconnaissance officiellement et internationalement. Mais ce sont là des difficultés mineures si on les compare aux graves exactions et aux difficultés de toutes sortes auxquelles sont soumis les réfugiés de l'intérieur du pays.

Ceux-ci, que nous appellerons "de l'intérieur", sont pourchassés du fait qu'ils n'ont pu passer la frontière et qu'ils restent dans le pays. Les rapports officiels qualifient ceux qui fuient devant la répression gouvernementale, de "personnes déplacées" de leurs foyers par suite de la vague de violence que connaît le pays; mais ils prennent bien soin de ne pas évoquer les causes, les responsables et les conditions objectives de cette violence aveugle, insensée et irrationnelle.

Les réfugiés à l'étranger ou de l'intérieur sont, dans leur majorité, d'humbles paysans qui fuient de leur région en abandonnant leurs parcelles de terre et en restant ainsi sans maison, sans travail, sans nourriture, sans vêtements et sans rien.

Cette réalité amère et cruelle de la répression manifeste au grand jour la démagogie des projets gouvernementaux de "réformes" spécialement celui de la réforme agraire qui a fait l'objet d'une abondante publicité au plan national et international. Ce projet démagogique n'est rien d'autre qu'une facade pour essayer de camoufler les tueries et les sauvages chasses à l'homme conduites à la campagne par les forces de sécurité, l'armée et les membres d'ORDEN. Pour le paysan salvadorien, la réforme agraire n'a été le signe que d'expulsion de ses terres, fuite dans la montagne, incendie de sa maison et de ses cultures, massacre et mort. Ce projet de réforme a été et est un prétexte et une opération pour réaliser un rêve impossible: écraser en El Salvador un mouvement paysan fort et bien organisé.

1- LES REFUGIÉS

Les réfugiés à l'étranger

Ce sont des milliers de salvadoriens qui ont franchi les frontières du pays pour échapper à la terreur déclenchée par la junte. La majorité d'entre eux se trouvent dans les autres pays d'Amérique centrale et au Mexique, où ils sont en butte à toutes sortes de difficultés pour survivre. Le problème majeur auquel ils se heurtent est l'obtention du statut de réfugié.

Il faut rappeler que la majorité de ces compatriotes sont des personnes à faibles ressources économiques, avec une qualification professionnelle nulle ou très basse, ce qui les empêche de trouver du travail. Le statut de réfugié leur donnerait au moins des possibilités plus favorables d'emploi et leur permettrait ainsi d'assurer un minimum de vie digne.

Au Honduras, le Haut commissariat aux réfugiés des Nations-Unies cite officiellement le chiffre de 19.000 réfugiés. Le nombre réel est de 60.000. La majorité sont des paysans entassés près de la frontière avec El Salvador; mais en raison des conditions de vie auxquelles ils sont réduits et la chasse qui leur est faite, même dans cette République soeur, ils sont en proie à des difficultés pour faire les démarches nécessaires.

C'est au Nicaragua que les réfugiés salvadoriens sont le mieux accueillis et reçus au plan officiel. Malgré les sérieux problèmes économiques que connaît ce pays frère dans son effort de reconstruction, les réfugiés salvadoriens sont reçus directement par les Nations-Unies via le ministère du bien-être social. Tous obtiennent le statut de réfugiés et le gouvernement nicaraguayen leur offre des locaux d'hébergement ou un habitat, la nourriture, les médicaments et l'habillement. Par ailleurs, comme la majorité sont des paysans, on leur facilite l'implantation dans des exploitations ou des fermes où ils peuvent travailler. Pour les ouvriers il existe des projets d'ateliers familiaux de couture, de cordonnerie, de magasins et de menuiserie. Le nombre des réfugiés au Nicaragua s'élève à 10.000.

Au Costa Rica, la majorité des réfugiés sont des étudiants, des employés ou des petits commerçants. Le Haut commissariat aux réfugiés donne le chiffre officiel de 4.000 réfugiés salvadoriens. Leur nombre réel est de 20.000. Le gouvernement du Costa-Rica se refuse à leur accorder le statut de réfugié, sous prétexte que nos compatriotes se livrent à des actes de solidarité avec la cause du peuple salvadorien.

Au Panama, les réfugiés sont accueillis par le Comité chrétien de solidarité avec El Salvador. Le gouvernement leur a accordé quelques facilités d'hébergement, mais le problème de l'application du statut de réfugié demeure pendant. Le nombre réel de compatriotes réfugiés au Panama est de 15.000.

De nombreux salvadoriens se sont aussi réfugiés au Mexique et au Belize. Le Haut commissariat aux réfugiés parle officiellement de 4.000 au Mexique; leur nombre réel est de 70.000. Au Belize les réfugiés sont en réalité 10.000. Dans ces deux pays le problème du statut demeure également pendant.

Les réfugiés à l'intérieur

Pour de simples raisons d'exposition, nous classons les réfugiés à l'intérieur en trois catégories.

La première catégorie est celle des paysans évacués par les forces armées: ce sont les familles des membres de l'armée, des corps de sécurité ainsi que de l'organisation paramilitaire et pro-gouvernementale ORDEN. Ces "réfugiés" ont été avertis par anticipation et par le gouvernement que, dans leurs zones, allaient se dérouler des opérations militaires, appelées par la junte "opérations militaires de nettoyage". Ces personnes, dont le nombre va de 10.000 à 15.000, sont hébergées en différents endroits tels que Guazapa, La Bermuda, Suchitoto, Perquín, etc. Elles proviennent de diverses régions et bénéficient de la protection du gouvernement, des autorités civiles et militaires, ainsi que de la Croix-Rouge salvadorienne et de la Croix-Rouge internationale. On leur attribue des vivres, des médicaments et des vêtements qui parviennent en El Salvador au titre de dons faits par des gouvernements étrangers et par des organisations humanitaires internationales.

La deuxième catégorie est constituée par la population paysanne civile qui fuit devant les opérations militaires menées dans leur région. Par leurs propres moyens et dans de grandes difficultés, ces paysans se déplacent vers d'autres régions rurales, à la recherche d'abri dans les maisons des autres paysans. Ces réfugiés proviennent de zones où les

conflits sont permanents, comme Chalatenango, San Vicente, Morazán, Cinquera, etc. Ils constituent la grande majorité des réfugiés à l'intérieur du pays. Ils reçoivent l'aide de l'Eglise catholique et d'organisations humanitaires comme Caritas ou l'Association salvadorienne oecuménique de service et d'aide humanitaire. Leur nombre dépasse les 100.000.

La troisième catégorie de réfugiés à l'intérieur est constituée de ceux qui sont arrivés à San Salvador après avoir tout perdu, famille et biens matériels, dans leur région natale. Ils sont hébergés dans des locaux et des lieux agréés par l'archevêché de San Salvador; et ils sont pris en charge par Caritas et par l'Association salvadorienne oecuménique de service et d'aide humanitaire. Leur nombre oscille, selon les circonstances, de 3.000 à 4.000. La majorité d'entre eux appartiennent aux communautés chrétiennes rurales. C'est à cette dernière catégorie que nous nous référons pour ce qui suit.

2- L'HÉBERGEMENT DES REFUGIÉS

Si l'on fait un peu d'histoire, il apparaît que la première situation d'urgence à laquelle il a fallu faire face, a été l'exode massif des paysans que les atroces et sanglantes opérations militaires, menées par les forces armées dans leur région natale, ont contraints de se déplacer de village en village, de chef-lieu de canton en chef-lieu de canton, pour arriver finalement dans la capitale. Les dates de leurs départs successifs, comme par hasard, ont coïncidé avec les dates de déclenchement des actions de répression et des opérations militaires.

L'augmentation du flux des réfugiés a été manifeste à partir du 17 mars 1980, date à laquelle a été promulgué le décret de réforme agraire. Mgr Romero, notre archevêque martyr, avait d'ailleurs été invité à cette solennité; mais il s'y était refusé, parce qu'il estimait que ce projet de réforme agraire avait été conçu en sous-main du peuple et qu'il correspondait à un plan oligarchique et impérialiste de grande envergure pouvant se résumer dans le binôme "réformes-répression". "De telles réformes ne servent à rien si elles sont tachées de sang", avait dénoncé le prophète.

Le décret de réforme agraire et celui de l'état de siège allaient devenir les instruments juridiques permettant de couvrir, légaliser et augmenter la répression contre le peuple; une répression qui, conformément aux données et preuves existant dans nos bureaux, est devenue un véritable et abominable génocide.

A partir de ce premier exode de paysans à destination de la capitale, des secteurs chrétiens et des organisations d'aide humanitaire ont convenu de faire face au problème des réfugiés pour lui trouver une solution immédiate. On a commencé à recueillir de l'argent, des vêtements, des vivres et des médicaments, au plan international surtout.

Le premier groupe de réfugiés permanents, comme on l'a dit, est arrivé à l'archevêché de San Salvador le 7 mars 1980. Ils étaient trente-deux et provenaient de Cinquera, dans le département de Cabañas. Quelques jours plus tard arrivait un deuxième groupe, en provenance du village de Monte San Juan, dans le département de Cuscatlán. Aussitôt après, un troisième groupe arrivait de Cojutepeque.

L'affluence des réfugiés à l'archevêché a été telle qu'en cinq jours ils étaient plus de huit cents. Ils venaient des départements les plus touchés de l'époque: Cuscatlán, Cabañas et Chalatenango. Par la suite, des centaines d'autres réfugiés allaient arriver en provenance de tous les départements du pays.

Devant le nombre grandissant de réfugiés, le diocèse de San Salvador a cherché et attribué d'autres centres d'hébergement. Quelques jours après qu'eut été transformé en centre d'hébergement le terrain du séminaire San José de la Montaña (anciens locaux de l'archevêché), la paroisse de Soyapango a également ouvert ses portes aux réfugiés. Au cours de ce même mois de mars, le séminaire Somasco s'est mis à fonctionner en centre d'accueil. En avril, c'était au tour de la maison de retraites Domus Mariae, à Mejicanos. Ont suivi: la basilique, la paroisse San Roque et le foyer El Despertar. En octobre, le collège Apulo, l'église de Zaragoza, dans le département de La Libertad, et le collège Corazón de María. En novembre, le collège Ricaldone devient centre d'hébergement, puis le collège María Eugenia en décembre. Tout cela, en 1980.

A cette date, le nombre des réfugiés oscille entre 3.000 et 4.000. Actuellement il n'existe plus que dix centres d'accueil, car les réfugiés qui étaient hébergés dans le collège Corazón de María ont été transférés au refuge du séminaire San José de la Montaña, en raison de l'insécurité dans le collège; et le collège Ricaldone a fermé comme centre d'accueil, afin de pouvoir réadapter les salles de classe en vue de la reprise de l'année scolaire.

D'autres locaux pourraient servir de centres d'accueil, mais la crainte de la répression ou l'insécurité de ces locaux y font obstacle.

3- LES CONDITIONS DE VIE ET LES PROBLEMES DANS LES CENTRES D'HEBERGEMENT

Les conditions de vie des réfugiés se trouvant dans les locaux du diocèse de San Salvador sont véritablement infra-humaines.

L'alimentation est limitée à deux rations quotidiennes de galettes de maïs et de haricot noir, ce qui est à l'origine d'une dénutrition caractérisée, dangereuse et grandissante. A cette date, dix-neuf réfugiés en sont morts.

L'insuffisance d'eau est la cause de graves problèmes d'hygiène: apparition et propagation de maladies, manque de propreté, mauvaise préparation des aliments, etc.

A cela s'ajoute le fait que la majorité des réfugiés, comme dans le cas du séminaire San José de la Montaña, dorment entassés sous les arbres, dans les couloirs ou à l'air libre, sans protection contre le froid, le vent et la pluie. Rappelons que la quasi totalité des réfugiés sont des vieux et des enfants.

La totalité des réfugiés souffrent de graves problèmes moraux et psychologiques, en conséquence du cauchemar vécu et toujours présent à leur esprit, cauchemar provoqué par la terreur officielle et contre laquelle ils savent très bien qu'ils ne peuvent rien, même s'ils se sentent - réellement ou, pour l'heure, apparemment - sous la protection de l'Eglise. Il est ainsi difficile pour un paysan de vivre dans un lieu clos,

sans pouvoir sortir ni entrer librement, en raison du danger que représente la surveillance des agents des forces de sécurité, habillés en civil et rôdant en permanence autour des centres d'accueil. Plus d'une fois, ce danger s'est concrétisé par l'assassinat pur et simple ou par une arrestation arbitraire. (Pour plus d'information, voir notre document "Trois cents actions de persécution contre l'Eglise".)

Tous les réfugiés veulent rentrer dans leurs foyers et sur leurs lieux de travail parce qu'ils ne peuvent pas s'habituer à une telle dépendance pour leur survie. Mais la répression en vigueur dans leurs régions natales les met dans l'impossibilité de répondre à ce désir.

D'autres problèmes tiennent au fait que toutes les personnes qui apportent leur aide aux réfugiés sont également victimes de la répression. Certains médecins qui visitaient régulièrement les centres d'accueil, ont été arrêtés; d'autres ont fait l'objet de menaces. L'arrestation, la torture, le viol et l'assassinat de quatre religieuses nord-américaines par les forces de sécurité (1), ont été en partie la conséquence de leur collaboration utile et généreuse auprès des réfugiés. Les arrestations et vexations subies par la responsable de la Caritas diocésaine, Mme Carmen González, et par quatre autres employés de cet organisme d'Eglise, sont l'exemple le plus récent de la répression pratiquée par la junte gouvernementale à l'encontre de toutes les personnes et organisations qui aident les réfugiés.

A propos de ces problèmes, nous tenons à évoquer les déclarations publiques faites par M. Duarte (2) sur la chaîne nationale de radio et de télévision et dans la presse écrite. Il a "accusé" les centres d'hébergement d'être "des camps d'entraînement de la guérilla" et "des caches d'armes et de munitions"; il a dit que "les subversifs qui mènent des actions de guérilla viennent des centres d'hébergement".

C'est par une telle campagne idéologique, menée de façon parfaitement cynique sur la base du mensonge, que la junte gouvernementale a justifié la mise à sac du centre d'accueil Domus Mariae le 16 février de cette année, et qu'elle justifie le contrôle militaire, les poursuites et les détentions arbitraires de réfugiés. Mais ce qui est le plus grave, c'est que cette campagne prépare, dans l'avenir, les conditions d'une justification des violations massives et graves de la neutralité des centres d'accueil, neutralité si fortement défendue par notre archevêque martyr, Mgr Romero, et pour laquelle il a tant lutté.

(suivent des témoignages de répression en milieu paysan, des cas de répression dans les centres de réfugiés et des statistiques de réfugiés par départements d'origine.)

(1) Le 9 mai 1981, le ministre salvadorien de la défense annonçait l'arrestation de six militaires, accusés d'être les assassins des quatre religieuses nord-américaines. Cela ne signifie aucunement qu'ils seront jugés ni même qu'ils resteront en prison (NdT).

(2) L'actuel président de la République (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 210 F - Etranger 245 F par voie normale
(apr avion, tarif sur demande selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441